
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017- 142 du 02 mars 2017

portant promotion à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin de Monsieur **Adam BONI TESSI** à la Dignité de Grand Officier.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les décrets n° 99-243 du 14 mai 1999 et n° 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les lettres n° 610/PR/CAB/SP-C du 08 novembre 2016 et n° 0117-16/PR/HAAC/PT/DC/SP-C du 27 octobre 2016 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin,

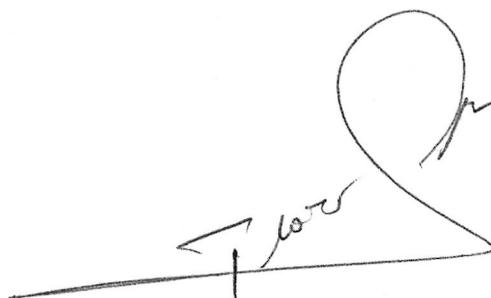
DECRETE :

Article 1^{er} : Est élevé à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin à la dignité de **Grand Officier** pour prendre rang de la date de sa réception dans la nouvelle dignité, Monsieur **Adam BONI TESSI** (Commandeur de l'Ordre National du Bénin par décret n° 2009-013 du 29 janvier 2009), Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

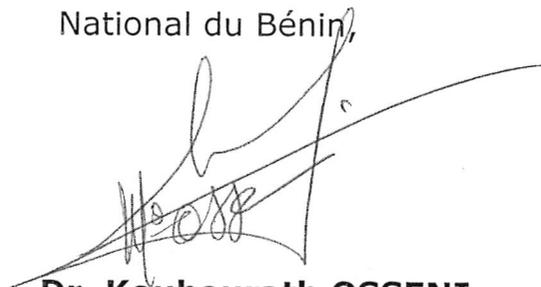
Fait à Cotonou, le 02 mars 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Patrice TALON

La Grande Chancelière de l'Ordre
National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

AMPLIATIONS : PR : 4, AN : 4, CC : 2 CS : 2, HCJ : 2, HAAC : 2 CES : 2, MINISTERES : 21, GCONB : 20, SGG : 4, DEPARTEMENTS : 12, INTERESSE : 1, JORB : 2.